



AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

CHAMPIONNATS DE PATINAGE STAR/MICHEL-PROULX 2016 DE LA SECTION QUÉBEC

Dates :	25 au 28 février 2016
Lieu :	St-Jean-sur-le-Richelieu
Organisés par :	CPA St-Jean
Sanctionnés par :	Patinage Canada : P-15-008

-----AVIS IMPORTANT-----

Veuillez prendre note que l'inscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Les frais d'inscriptions peuvent être payés en ligne ou par chèque / mandat-poste SEULEMENT et devront être reçus au bureau de Patinage Québec avant le 2 février 2016 à 16 h pour s'inscrire.

Veuillez noter qu'aucun délai ne sera accordé et que seul le courrier reçu à cette date sera considéré.

CONTENU

PAGE

RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES	3
PATINOIRES	3
HÉBERGEMENT	3
INSCRIPTIONS	4
DROITS D'INSCRIPTION	4
ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS	5
MUSIQUE	5
PRIX.....	5
COSTUMES.....	6
ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ	6
HORAIRE DE LA COMPÉTITION	6
RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	6
ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR (tiré du règlement 5401 de Patinage Canada)	6
PATINOIRE D'ENTRAÎNEMENT (<i>le cas échéant</i>).....	8
CALCUL DES RÉSULTATS	8
CRITÈRES DE NOTATION DES ÉPREUVES, DÉPARTAGE DES ÉGALITÉS ET FACTEURS.....	9
ÉPREUVES	9
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	12
ÉPREUVES EN SIMPLE	12
ÉPREUVES EN COUPLE	13
ÉPREUVES EN DANSE.....	14
CATÉGORIES ADULTE	16
ADMISSIBILITÉ	16
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	16
PATINEURS ADULTES EN SIMPLE.....	16
CATÉGORIES DANSES SOLOS	18
ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR (tiré du règlement 5401 de Patinage Canada)	18
MUSIQUE	18
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES BILLETS.....	19

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les Championnats de Patinage STAR/MICHEL-PROULX 2016 de la section Québec se dérouleront conformément aux règlements énoncés dans le Manuel des règlements de Patinage Canada. À moins d'indication contraire dans le présent document, les règlements régissant normalement le patinage s'appliqueront comme indiqué dans le Manuel des règlements de Patinage Canada (le Manuel technique, le Manuel de gestion des compétitions, le Manuel de politiques et de procédures et le Manuel des règlements sur le CPC).

RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES

Gestionnaire de la compétition :

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :

Marie-Josée Tessier

514-252-3073 poste 3597

mjtessier@patinage.qc.ca

www.patinage.qc.ca

Président du comité organisateur :

Représentant technique :

Spécialiste de données en chef :

Guy Désormeaux

Parisse Parent

Hélène Morin

PATINOIRES

Aréna Marcel-Larocque

370, av. Lareau

St-Jean-sur-le-Richelieu (Qc)

Dimension de la surface de la glace :

Glace 1 : 85' X 200'

Glace 2 : 85' X 200'

HÉBERGEMENT

Auberge Harris

576, rue Champlain

Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 6X1

Pour réservation : 450-348-3821 /

sans frais 1-800-668-3821

www.aubergeharris.com

Tarifs spéciaux : Vous devez mentionner que la réservation est faite pour les Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx

Autres hôtels dans les environs :

Auberge des Gouverneurs

725, boul. du Séminaire Nord

Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 8H1

Pour réservation : 450-348-7376 /

sans frais 1-800-667-3815

Tarifs spéciaux : Vous devez mentionner que la réservation est faite pour les Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx

Holiday Inn Express
700, rue Gadbois
Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3A 1V1
Pour réservation : 450-359-4466

Tarifs spéciaux : Vous devez mentionner que la réservation est faite pour les Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx

Note : Vous devez faire vos propres réservations.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent être faites en ligne via le site www.amilia.com/fpaq. Toutes les inscriptions et les paiements doivent être reçus au plus tard **mardi le 2 février 2016 à 16h.**

Les droits d'inscription doivent être payés en ligne ou par chèque. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Patinage Québec et postés à l'adresse suivante :

Patinage Québec
a/s Marie-Josée Tessier, coordonnatrice compétitions
4545, av. Pierre-de Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Aucun chèque postdaté après le 2 février 2016 ne sera accepté. Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont les suivants (taxes et frais inclus)

Simple et OSQ (1 épreuve) :	178.93 \$
Couple et danse (1 épreuve) :	89.46 \$ / partenaire
Simple (2 épreuves) Adultes – OSQ :	250.50 \$
Danse solo :	119.29 \$

Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription. Il est de la responsabilité des patineurs de s'assurer qu'ils sont éligibles dans la catégorie où ils s'inscrivent.

Pour les remboursements effectués avant la date limite, Patinage Québec déduira du remboursement des frais d'administration de 5 % ainsi que les frais relatifs à l'inscription en ligne.

Exemple pour une inscription à 2 épreuves : Un patineur adulte peut s'inscrire en interprétation et en style libre.

SUBSTITUTIONS pour le volet qualificatif seulement:

En cas de substitution, il est de la responsabilité de la région d'encaisser le paiement du nouveau participant et du remboursement au participant remplacé. (Il est de la responsabilité de la région de rembourser le patineur qui se désiste avec le paiement du substitut)

ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs doivent détenir au moins la certification du PNCE comme entraîneurs de niveau primaire de Patinage STAR et respecter les normes d'accréditation suivantes:

- être un entraîneur professionnel actuellement membre de Patinage Canada;
- être titulaire d'un certificat valide de secourisme.

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'identité avec photo. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

MUSIQUE

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

À titre d'information pour les concurrents de danse sur glace: il est possible d'utiliser la musique de la série 8 de 2001 de Patinage Canada ou une sélection de morceaux acceptables de musique contemporaine pour toutes les compétitions de danse sur tracé. Remarque : si un concurrent de danse opte pour de la musique contemporaine, il doit fournir la musique à la compétition, comme il est précisé ci-dessous. Les morceaux de musique de la série 8 de Patinage Canada seront mis durant la période d'échauffement de la danse sur glace.

Exigences en matière de musique

Au moment de l'inscription, chaque concurrente ou concurrent doit fournir deux (2) CD pour la compétition. Un CD pour la compétition sera marqué « bande maîtresse » et un de rechange sera marqué « copie ».

Normes pour les CD

- Un seul (1) programme sera enregistré sur chaque CD.
- Le début de la musique sera enregistré sur le CD moins de 2 secondes après l'amorce initiale.
- Le nom du concurrent, suivi de la durée de la musique (et non du temps de patinage) seront clairement imprimés sur le CD.
- Chaque CD se trouvera dans son boîtier de plastique et portera le nom du patineur, de l'épreuve et de la durée totale de la musique.

PRIX

Des médailles seront décernées aux trois meilleurs concurrents de chaque discipline. S'il n'y a pas trois inscriptions, un prix sera décerné à chacun des patineurs.

L'horaire de la présentation des prix sera remis au moment de l'inscription.

COSTUMES

Les vêtements de tous les concurrents doivent être modestes, dignes et appropriés pour la compétition sportive – de conception non criarde ou théâtrale. Les accessoires sont interdits.

ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ

Patinage Canada, le club ou la section hôte et l'équipe bénévole locale n'assument aucune responsabilité pour tout dommage ou blessure que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leurs inscriptions à ces Championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer tous les risques ou blessures à la personne du concurrent ou dommage à ses biens résultant du déroulement et de la gestion des compétitions, causé par ces compétitions ou qui y sont liés et de dégager de toute réclamation les officiels, l'Association, la section, l'équipe bénévole et leurs cadres. Les inscriptions des patineurs ne seront acceptées qu'en vertu de ces conditions.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

L'horaire sera disponible sur le site de Patinage Québec au www.patinage.qc.ca.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR (tiré du règlement 5401 de Patinage Canada)

- (1) Être des personnes admissibles définies à la section 2100 du Manuel des règlements de Patinage Canada (règlement 5401);
- (2) Être membres associés en règle de l'Association (règlement 5401).
- (3) Pour l'admissibilité à la compétition de section de Patinage STAR, veuillez prendre note des restrictions suivantes :

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats A et B de section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx pour l'année courante à **l'exception des catégories Sans Limites et Pré-Juvenile.**

- **Année courante : 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016**

** Pour l'interprétation de ce règlement, l'inscription à une compétition de section ou de qualification est définie comme la présentation d'un formulaire d'inscription à cette compétition.*

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx
Patineurs Sans-Limites et Pré-Juvenile en simple	Style Libre et danse solo
Patineurs Juvenile et de niveau supérieur en simple	Danse solo seulement
Patineurs Pré-Juvenile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style libre et danse solo
Patineurs Pré-Juvenile et Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style libre et danse solo
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

- (4) **GAGNANT D'UNE ÉPREUVE DE QUALIFICATION ANTÉRIEURE MENANT AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX DE PATINAGE STAR** : Un gagnant d'une épreuve de qualification antérieure menant aux Championnats de Patinage STAR de section est admissible à participer à la même épreuve de qualification pourvu que le concurrent soit toujours admissible à la catégorie correspondante.

(5) **PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DE LA RÉGION**

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 3 entrées par catégorie.

CATÉGORIES DE LA FÉDÉRATION

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) des 17 catégories de la Finale régionale de patinage STAR/Michel-Proulx. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
 - b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.
 - c) En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;
 - d) **Date limite de substitution : lundi 22 février 2016, 16h.** Et la substitution devra être envoyée par courriel à mjtessier@patinage.qc.ca par le responsable régional. Aucun frais ne sera exigé.
- (6) **EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE ET DE TESTS** : Les concurrents qui souhaitent participer aux Championnats de Patinage STAR/Michel-Proulx 2016 de la section Québec et aux compétitions qui mènent à ces Championnats devront satisfaire aux exigences en matière de tests pour la compétition avant le 1^{er} janvier qui précède la compétition pour les catégories qualificatives (finales régionales) et le 1^{er} février qui précède la compétition pour les autres catégories. Les exigences en matière d'âge pour les catégories adultes sont fixées au 1^{er} février qui précède la compétition.

- (7) **ÉQUIVALENCES DES TESTS DE COMPÉTITION DE PATINAGE EN SIMPLE DANS LE PROGRAMME Patinage STAR** : Comme le précise le règlement 4000 – E – 3.1, les patineurs qui réussissent les tests de style libre de compétition recevront des équivalences pour les tests de style libre du système régulier comme suit :

Test Juvénile de compétition de patinage en simple = Test Junior Argent de style libre
Test Pré-Novice de compétition de patinage en simple = Test Senior Argent de style libre
Test Novice de compétition de patinage en simple = Test Or de style libre
Test Junior ou Senior de compétition de patinage en simple = Test Or de style libre

Les patineurs qui ont réussi n'importe quelle équivalence de test de compétition doivent s'inscrire aux Championnats de Patinage STAR au niveau correspondant au niveau le plus élevé de leur test réussi de Patinage STAR ou au niveau pour lequel ils ont obtenu l'équivalence dans le Programme de Patinage STAR, soit le niveau le plus élevé.

- (8) Si la date limite des exigences en matière de tests pour l'événement est le 1^{er} janvier ou le 1^{er} février selon la catégorie, les patineurs peuvent patiner dans une catégorie supérieure de style libre s'ils le souhaitent.
- (9) S'il n'y a qu'une seule inscription dans une épreuve de style libre ou de patinage d'interprétation, le patineur aura l'option de patiner au niveau supérieur ou de faire une démonstration. S'il n'y a qu'une seule inscription dans une catégorie de danse, l'option ne sera pas offerte de patiner au niveau supérieur. Une démonstration pourrait être faite.

CARACTÉRISTIQUES DE LA COMPÉTITION

- (1) **COMPOSITION DE LA COMPÉTITION** : Dans des circonstances normales, chaque catégorie à la compétition doit être tenue séparément pour les hommes et les femmes.

PATINOIRE D'ENTRAÎNEMENT (*le cas échéant*)

Après leur inscription ou leur participation à une séance d'entraînement officiellement prévue, les patineurs ne sont plus autorisés à patiner sur aucune autre surface glacée que celle de la patinoire officielle prévue de compétition ou d'entraînement.

CALCUL DES RÉSULTATS

Veillez noter que le système de notation CPC sera utilisé pour toutes les catégories et disciplines, à l'exception des olympiques spéciaux qui seront évalués selon les normes de performances.

CRITÈRES DE NOTATION DES ÉPREUVES, DÉPARTAGE DES ÉGALITÉS ET FACTEURS

CPC

ÉPREUVE	CRITÈRES DE NOTATION	DÉPARTAGE DES ÉGALITÉS
Style libre	Note technique, composantes du programme	Composantes
Patinage en couple	Note technique, composantes du programme	Composantes

*Note : Pour les épreuves de patinage d'interprétation, les égalités sont départagées en fonction des notes des composantes individuelles en priorité selon l'ordre indiqué.

ÉPREUVES

(1) ÉPREUVES DE STYLE LIBRE

(a) STAR 5 MOINS DE 10 ANS

- (i) **TEST** : Les concurrents ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent, de style libre.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2 min. (+/- 10 sec.)
- (iii) **ÂGE** : ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition

(b) STAR 5 MOINS DE 13 ANS

- (i) **TEST** : Les concurrents ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent, de style libre.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2 min. (+/- 10 sec.)
- (iii) **ÂGE** : ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition

(c) STAR 5 13 ANS ET PLUS

- (i) **TEST** : Les concurrents ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent, de style libre.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2 min. (+/- 10 sec.)
- (iii) **ÂGE** : Être âgé de 13 ans ou plus et ne pas avoir atteint 18 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition

(d) **STYLE LIBRE SENIOR BRONZE**

- (i) **TEST** : Peut avoir réussi le test Senior Bronze de style libre, mais ne pas avoir complété un test de style libre de niveau plus élevé.
- (i) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.).

(e) **STYLE LIBRE JUNIOR ARGENT**

- (i) **TEST** : Peut avoir réussi le test Junior Argent de style libre, mais ne pas avoir complété un test de style libre de niveau plus élevé.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.).

(f) **STYLE LIBRE SENIOR ARGENT**

- (i) **TEST** : Peut avoir réussi le test Senior Argent de style libre, mais ne pas avoir complété un test de style libre de niveau plus élevé.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.).

(g) **STYLE LIBRE OR**

- (i) **TEST** : Peut avoir réussi le test Or de style libre.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 3 min. ou 3 min. 30 sec. (femmes) et de 3 min. 30 sec. ou 4 min. (hommes) (+ / - 10 sec.).

(h) **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**

- (i) **TEST** : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de Programme libre d'une durée de 2 min 30 s (+/- 10 sec.)
- (iii) **ÂGE** : Être âgé de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

(i) **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS**

- (i) **TEST** : Aucun test de style libre ou un test de niveau supérieur.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de Programme libre d'une durée de 2 min (+/- 10 sec.)
- (iii) **ÂGE** : Être âgé de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

(j) SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS

(i) **TEST :** Aucun test de style libre ou un test de niveau supérieur.

(ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :** Un programme libre d'une durée de Programme libre d'une durée de 2 min (+/- 10 sec.)

iii) **ÂGE :** Être âgé de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES SANS QUALIFICATIONS RÉGIONALES

OLYMPIQUE SPÉCIAUX

Toutes les compétitions de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont régies par le règlement sportif officiel de l'organisme. En tant que programme national de sport, OSC a fondé son règlement de patinage artistique sur ceux de l'Union internationale de patinage (UIP) et de Patinage Canada. Les règles de l'UIP et de Patinage Canada s'appliquent donc, sauf en cas d'incompatibilité avec le règlement sportif officiel d'OSC, où les règles spécifiques suivantes s'appliquent.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La réglementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada – sports d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site de Patinage Québec dans la section Programme, Olympiques Spéciaux. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

ÉPREUVES EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **NIVEAU 1**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.

Règle de sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.

Programme libre d'une durée de 1 min. +/- 10 sec. sur une musique instrumentale.

- **NIVEAU 2**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.

Règle de sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant réussi l'étape 5.

Programme libre d'une durée de 1 min. à 1 min. 30 sec. +/- 10 sec. sur une musique instrumentale.

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.

Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.
Programme libre d'une durée de 1 min. 30 sec. +/- 10 sec. sur une musique instrumentale.

- **NIVEAU 4**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrise pas plus de 5 sauts simples.

Programme libre d'une durée de 1 min. 30 sec. à 2 min. +/- 10 sec. sur une musique instrumentale.

- **NIVEAU 5**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrise pas les sauts doubles.

Programme libre d'une durée de 1 min. 30 sec. à 2 min. +/- 10 sec. sur une musique instrumentale.

- **NIVEAU 6**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.

Programme libre d'une durée de 2 min. à 2 min. 30 sec. +/- 10 sec. sur une musique instrumentale.

- **ÉPREUVE OUVERTE**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test Junior Bronze ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.

Programme libre d'une durée de 3 min. +/- 10 sec. sur une musique instrumentale.

ÉPREUVES EN COUPLE

- **NIVEAU 1**

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et doivent patiner au niveau 2 ou 3 en style libre.

Programme libre d'une durée de 1 min. 30 sec. +/- 10 sec. sur une musique instrumentale.

- **NIVEAU 2**

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et doivent patiner au niveau 3 ou 4 en style libre.

Programme libre d'une durée de 2 min. +/- 10 sec. sur une musique instrumentale.

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et doivent patiner au niveau 4 ou supérieur en style libre.

Programme libre d'une durée de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec. sur une musique instrumentale

ÉPREUVES EN DANSE

✓ **SOLO**

✓ **COUPLE**

- **NIVEAU PRÉLIMINAIRE**

Admissibilité : Les concurrents doivent n'avoir réussi aucun test en danse.

Les patineurs doivent exécuter les éléments suivants :

1. Progression avant en cercle dans le sens horaire
2. Progression arrière en cercle dans le sens antihoraire
3. Chassés avant dans le sens horaire
4. Chassés avant dans le sens antihoraire
5. Roulés swing sur axe
6. Chassé glissé en cercle dans le sens horaire
7. Chassé glissé en cercle dans le sens antihoraire

- **NIVEAU 1**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir complété le niveau Préliminaire en danse.

Danse sur tracé : **Valse Hollandaise et Baby Blues**

- **NIVEAU 2**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir complété le niveau Junior Bronze en danse.

Danse sur tracé : **Swing et valse Willow**

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir complété le niveau Senior Bronze en danse.

Danse sur tracé : **Ten-fox et valse Européenne**

- **NIVEAU 4**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir réussi le test Junior Argent en danse en entier.

Danse sur tracé : **Valse Américaine et Rocker.**

- **NIVEAU 5**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir réussi le test Senior Argent en danse en entier.

Danse sur tracé : **Valse Starlight et Killian.**

- **NIVEAU 6**

Admissibilité : Les concurrents doivent avoir réussi le test Senior Argent en danse en entier et peu importe le nombre de danses réussies en niveau or.

Danse sur tracé : **Tango Argentin et Quickstep.**

CATÉGORIES ADULTE

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les exigences de tests seront supprimées pour toutes les catégories de patinage adulte pour la saison 2015-2016. Les patineurs indiquent eux-mêmes leur niveau d'habileté et s'inscrivent aux catégories appropriées en se fondant sur les exigences techniques de programme et sur toute autre recommandation qui pourrait être ajoutée aux descriptions des catégories. On s'attend à ce que les patineurs exécutent leurs programmes selon leur niveau déclaré d'habileté.

Les patineurs dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

Les patineurs doivent être âgés de 18 ans au 1^{er} juillet de l'année courante.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse technique de préparation aux compétitions de patinage pour adultes de Patinage Canada doit être consultée pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

PATINEURS ADULTES EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **MAITRE** (Inclus les anciens patineurs catégorie compétition)
Un programme libre d'une durée maximale de 4 min. 10 sec.
- **OR**
Un programme libre d'une durée maximale de 3 min. 40 sec.
- **ARGENT**
Un programme libre d'une durée maximale de 3 min. 10 sec.
- **BRONZE**
Un programme libre d'une durée maximale de 2 min. 40 sec.

PATINEURS ADULTES EN COUPLE

Les couples doivent être formés d'une femme et d'un homme.

- **COUPLE**

Test : Aucune restriction.

Programme libre d'une durée maximale de 3 minutes 10 secondes

PATINEURS ADULTES EN DANSE

Les couples en danse peuvent être formés de deux femmes, d'une femme et d'un homme ou de deux hommes.

- **OR**

Danses imposées : Valse Viennoise (2 séq.) et Cha Cha Congelado (2 séq.) ***

- **SENIOR ARGENT**

Danses imposées : Blues (2 séq.) et Quickstep (2 séq.) ***

- **JUNIOR ARGENT**

Danses imposées : Rocker Fox-Trot (3 séq.) et Blues (2 séq.) ***

- **SENIOR BRONZE**

Danses imposées : Valse européenne (2 séq.) et Fox-trot de Keat (2 séq.) ***

- **JUNIOR BRONZE**

Danses imposées : Tango Fiesta (2 séq.) et Ten Fox (2 séq.) ***

PATINEURS ADULTES EN INTERPRÉTATION

Test : Aucune restriction

Programme d'interprétation d'une durée de 2 à 3 minutes maximum

✓ SIMPLE DAMES

✓ SIMPLE MESSIEURS

✓ COUPLE

CATÉGORIES DANSES SOLOS

ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR (tiré du règlement 5401 de Patinage Canada)

- (1) Être des personnes admissibles définies à la section 2100 du Manuel des règlements de Patinage Canada (règlement 5401);
- (2) Être membres associés en règle de l'Association (règlement 5401).
- (3) Exigences en matière d'âge : Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être âgés de moins de 21 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

MUSIQUE

Pour les catégories de Pré-juvénile B à Novice les patineurs ont le choix entre les musiques suivantes :

- Série 8 Patinage Canada
- Musique contemporaine Patinage Canada
- Musique de l'UIP

VOIR DOCUMENT PATINAGE CANADA **COMPÉTITIONS DE DANSE SUR GLACE EN SOLO**

- **DANSE COURTE - OUVERTE**
Test : Senior Argent ou supérieur.
Rythmes : Valse, plus tout nombre de rythmes suivant :
Fox-trot
Marche
Polka
Durée : 2 min. 50 sec. (+/-10 sec.)
- **NOVICE**
Test : Min. deux danses sur tracé du test Or ou supérieur.
Rythmes : 1) Valse Starlight
2) Tango Argentin
- **PRÉ-NOVICE**
Test : Avoir compléter le test Junior Bronze ou supérieur.
Rythmes : 1) Valse Starlight
2) Tango Harris
- **JUVÉNILE**
Test : Avoir compléter le test Junior Bronze ou supérieur.
Rythmes : 1) Valse Willow
2) Fox-Trot

- **PRÉ-JUVÉNILE**

Test : Avoir compléter le test Junior Bronze ou supérieur.

Rythmes : 1) Valse Willow

2) Fiesta Tango

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES BILLETS

Entrée générale : 18 ans et plus : 10.00 \$ par jour
6 ans à 17 ans : 5.00 \$ par jour
5 ans et moins : Gratuit

Passeport : 4 jours : 30.00 \$
3 jours : 25.00 \$

Lors de l'accréditation, seul le concurrent recevra un laissez-passer pour le week-end. Si le patineur perd sa passe, il devra s'en procurer une autre au coût de 15 \$. Dans les vestiaires, seuls les patineurs STAR 5 moins de 10 ans, Sans Limites, Pré-Juvenile et Olympiques Spéciaux seront autorisés à avoir une personne qui les accompagne, autre que l'entraîneur.

LE PRÉSENT AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ